

DVRH – 31/01/2013

**Détachement dans le corps des personnels de direction –
Année 2013**

Destinataires : enseignants du 1^{er} degré

Références : - note de service DGRH E2-3 publiée au BOEN n°4 du 24/01/2013
- bulletin académique n°585 du 21 janvier 2013

Dossier suivi : secrétariat particulier du DASEN (04.90.27.76.06)

J'appelle votre attention sur la note de service citée en référence concernant l'accès au corps des personnels de direction par la voie du détachement.

Attention :

Le dossier de candidature est à retirer auprès de

Mme GUISTETTO,
division de l'encadrement et des personnels administratifs et techniques (DIEPAT)
bureau des personnels de direction
rectorat d'Aix-Marseille,
tel : 04.42.91.73.71,
mel : veronique.guistetto@ac-aix-marseille.fr

Ce dossier dûment complété, revêtu de l'avis du supérieur hiérarchique et accompagné d'une lettre de motivation, devra être transmis à la direction académique – cabinet de monsieur le directeur académique pour le 11 février 2013, délai de rigueur.

Signataire : Gabriel DUBOC, chef de la DVRH